

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-717336

721987

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5009

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : RACHID REGragui

Date de naissance : 29-06-1961

Adresse : IMM 28 APT 5 WAFA 3 DULFA CASABLANCA

Tél. 0600170246

Total des frais engagés : 2203,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca
Tel: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

Cachet du médecin :

REGRAgui RACHID

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 02/10/22

Signature de l'adhérent(e) : M

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/07/22	CR	300		INP : 
	X40	1200		DR ZELHOUSSINE DASSI N° Pneumologue - Allergologue El Meskni - Casablanca Tel: 0522 48370 - 0522 448371
	PLETHY Sud Maroc			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet et Signature du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PRINCIPIALE Pharmacie Said EBBE Point Mers Sifha 2000 Casablanca Ch. 15 222 11 10 - R.C. Casa N° 14002 N° 001897771000045 INPE : 092049261	02/07/22	703,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

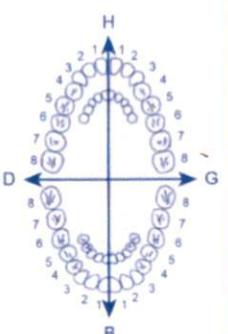
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

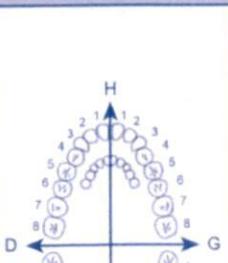
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 
				
				
				
				
				
				
				
				
				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

Casablanca le : الدار البيضاء في :

02/07/2022

MR REGRAGUI RACHID

338100
• Seretide 500 diskus
1 bouffée matin et soir . se rincer la bouche après .

48100
• PREDNI 20
3 cp le matin pdt 3 jours puis 2 cp le matin pdt 5 jours

(97,90 Dhs)
• CEFICO 200
1 cp matin et soir 8 jours

99,00
• Relaxium 375
1 gélule le soir 1 mois

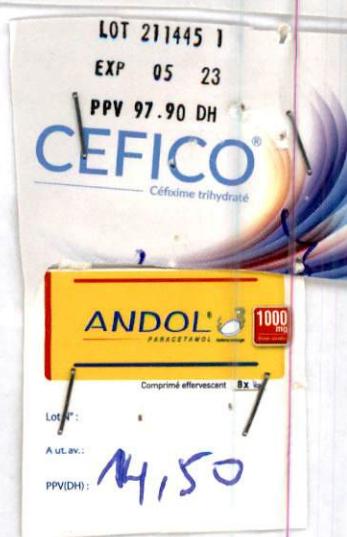
(141,00 Dhs)
• Andol 1000
1 cp trois par jour 5 jours

70318
جعبيسي 20°



Dr. BELHOUSSINE DRISSI, Méd
Pneumologue - Allergologue
59, Bd RAHAL EL MESKINI - Casablanca
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

PHARMACIE PRINCIPALE
Mohamed Said LEBBAR
Royal Point Mers Sultan 20000 Casablanca
BP: 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 145884
ICE N° : 00189777 100045
INPE : 092049261



Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

Casablanca le : الدار البيضاء في :

02/07/2022

Facture

MR REGRAGUI RACHID

Acte	QTE	Honoraire
Consultation C2	1	300.00 Dh
EFR PLETHYSMOGRAPHIE K40	1	1200.00 Dh
Total		1500.00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
mille cinq cents dirham(s)

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

Relaxium®

B6

375 mg



1 gélule par jour

COMPLEXE RELAXANT

100 % magnésium
vitamine B6

LOT: 220260
DLUD: 02/2025
99,00DH

VOIE ORALE
30 GÉLULES



146-147 ZI. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 338,00 DH

ID: 648360 9



118001 141111

Voie inhalée

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
Liste I - Uniquement sur ordonnance

SERETIDE Diskus

propionate de fluticasone/
salmétérol

500
microgrammes/
50 microgrammes

par dose